



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE GEORGES CLEMENCEAU

Année scolaire 2022-2023

Séance n°5 du 22 juin 2023

Date de convocation : 12 juin 2023

Sous la présidence de Mme LE BOLLOCH, Provisseure

ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du PV du CA du 17/04/2023
- II. Bilan de l'année scolaire 2022-23
- III. Projets 2023-24
- IV. Voyages
- V. Création d'une section sportive « volley-ball » à la rentrée 2024
- VI. Informations et questions diverses

La Présidente,

Sylvie LE BOLLOCH

La secrétaire,

**Delphine MAUREL,
représentante des parents
d'élèves**

QUORUM : 12

Nombre de présents : 13

Nombre d'absents excusés : 6

MEMBRES DE DROIT		
Chef d'établissement	Mme LE BOLLOCH Sylvie	Présente
Chef d'établissement Adjoint	Mme DELALANDE Véronique	Présente
Adjoint-Gestionnaire	Mme BOUMEDIEN Zineb	Présente
Conseiller Principal d'Education	Mme PENDINO Hélène	Présente
PERSONNALITES		
Département de l'Hérault	Mme CHELVI-SANDIN Zita	Absente excusée
	M. CRISTOL Sébastien	Absent
Ville de Montpellier <i>Suppléant</i>	M. PATERNOT Bruno	Absent excusé
	Mme BRUN-MANDON Elodie	Absente
Qualifiée	Mme LESCURE Hélène	Absente
Invité : IA-IPR référent	M. MOLLERA Cyril	Présent
MEMBRES ELUS		
au titre des personnels d'enseignement et d'éducation		
Titulaires	M. DARRACQ Jean-François	Absent
	M. COURLY Eric	Présent
	Mme COMEAU Christelle	Présente
	Mme JEANNEY Marie-Hélène	Présente
	M. MAS Philippe	Présent
	M. DALMON Marc	
Suppléants	M. GANDIBLEUX Lydéric	
	Mme LARIO Maria José	
	Mme VERGNIERES Chrystelle	
	M. NACER-CHERIF Sofiane	
	Mme COSIMI Clarisse	Présente
	Mme COLOGNOLI Isabelle	
au titre des représentants des parents d'élèves		
Titulaires	M. COLLENOT Yves	Absent excusée
	Mme BELHARECH Dorothée	Présente
	Mme OUDRER Anne-Marie	Absente excusée
	Mme PETITJEAN Ludiwine	Absente
	Mme TOUREILLE Sylvie	Absente
	Mme MAUREL Delphine	Présente
Suppléants	Mme NOUVIAN Corinne	Absente excusée
	Mme COLLIERE Sophie	Présente
	Mme SCHLAPPI Cynthia	Absente
	Mme BOURGADE Stephany	Présente
	Mme CHAIB Lamia	Absente
	Mme BLANCHEMANCHE Léa	Absente excusée
au titre des représentants des élèves		
Titulaires	KARBOUCH Louise	Absente
	CORNIAUX Lilian	Absent
Suppléants	AKDOGAN Azad	
	BENHAMMOU Chahinez	

Ouverture du CA

Le secrétariat de séance est assuré par Mme MAUREL Delphine, représentante des parents d'élèves. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h10.

La séance débute par une prise de position des représentants des personnels d'éducation et d'enseignement au sujet du Pacte, dispositif dont le fonctionnement est prévu sur la base du volontariat afin d'assurer le remplacement de courte durée et les « devoirs faits ». Ils expriment leur refus à l'unanimité de ce dispositif.

I. Approbation du PV du CA du 17/04/2023

Le procès-verbal du CA du 17/04/2023 est approuvé à l'unanimité.

II. Bilan de l'année scolaire 2022-23

Mme la Proviseure présente les projets réalisés au cours de l'année scolaire 2022-23 : voyages et sorties scolaires, ateliers et interventions... La majorité des projets ont été réalisés avec succès et seront reconduits l'année suivante.

L'équipe pédagogique est remerciée pour la qualité et le nombre des sorties et voyages scolaires proposés aux élèves.

Concernant le stage archéologique réalisé par les élèves latinistes à Saint-Romain-en-Gal, une discussion est engagée par les représentants des parents d'élèves sur le fait que ce projet soit réservé aux élèves latinistes. M. MAS, représentant des personnels d'éducation et d'enseignement et professeur de langues anciennes au collège, explique que ce projet s'inscrit pédagogiquement dans le programme de ce cours et qu'il est à ce titre réservé aux élèves inscrits en latin. Il est proposé que les élèves latinistes puissent présenter leur parcours dans cette discipline aux élèves de 6^{ème}.

Concernant le projet de voyage prévu en Angleterre, il n'a pu avoir lieu malgré les échanges épistolaires engagés en raison de son coût élevé. Les représentants des parents d'élèves expriment l'importance d'un projet de ce type et la nécessité de l'apprentissage de l'anglais.

III. Projets 2023-24

Mme la Proviseure présente les projets envisagés pour l'année scolaire 2023-24, en précisant que d'autres s'y ajouteront à la rentrée. Les projets seront présentés lors du conseil pédagogique puis leurs financements votés en Conseil d'administration.

IV. Voyages

Le projet de voyage à Vienne pour les élèves latinistes, reconduction du voyage réalisé cette année, est approuvé à l'unanimité.

V. Création d'une section sportive « volley-ball » à la rentrée 2024

Mme COSIMI, représentante des personnels d'éducation et d'enseignement et également enseignante d'EPS au collège, présente le projet de création de section sportive « volley-ball » pour la rentrée 2024. Ce projet naît du succès rencontré par la section « volley-ball » de l'Association sportive depuis deux ans. Il concerne les élèves du secteur de la 5^{ème} à la 3^{ème}. Le projet sera déposé auprès des services académiques compétents d'ici peu.

Les représentants des parents d'élèves demandent si ce projet pourrait concerner d'autres sports pratiqués de façon intensive par les élèves, de manière à pouvoir adapter les emplois du temps aux pratiques sportives. Le projet du collège Clemenceau concernant exclusivement le volley-ball, il est rappelé que la cité scolaire Françoise Combes est particulièrement dédiée à l'accueil des élèves sportifs de haut niveau.

VI. Informations et questions diverses

Les représentants des parents d'élèves expriment leur bilan de l'année, notamment les difficultés rencontrées et leurs espoirs pour l'année à venir.

Ils expriment une nouvelle fois leurs inquiétudes quant à l'absence récurrente et prolongée d'une professeure de mathématiques et son remplacement très partiel. Les représentants des parents d'élèves ont rencontré des difficultés à pouvoir échanger sur ce sujet lors des Conseils d'administration et souhaitent que leurs inquiétudes soient prises en compte. Mmes LE BOLLOCH et DELALANDE, ainsi que M. MOLLERA, Inspecteur d'Académie référent de l'établissement, affirment que le rectorat a bien conscience de la difficulté de la situation et que les services ont été informés dès les premières absences. La professeure exercera sans doute à mi-temps l'année prochaine, il y aurait donc un autre professeur nommé sur le complément de service. Les représentants des parents d'élèves renouvellent leur inquiétude du fait du manque d'apprentissage pendant une année pour les élèves de cette professeure. Mmes LE BOLLOCH et DELALANDE rappellent que toutes les démarches nécessaires au remplacement ont été effectuées. Les représentants de parents d'élèves évoquent la nécessité d'envisager des cours de complément dès la rentrée afin de permettre une remise à niveau. Une deuxième année identique aurait selon eux des conséquences déplorables pour les élèves et une pénalisation pour leurs parcours scientifique. Mme DELALANDE comprend les préoccupations des parents mais précise que l'enseignement est organisé en cycle et que les professeurs pratiquent toujours une évaluation des élèves à la rentrée et des apprentissages adaptés sont mis en place pour pallier les difficultés éventuelles des élèves. Nous pouvons leur faire confiance. Le dispositif « devoirs faits » sera mobilisé pour les élèves en fonction de leurs besoins.

Les représentants des parents d'élèves expriment les difficultés rencontrées par la fin des enseignements dès mi-juin, du fait que le collège appartienne à une cité scolaire. Madame DELALANDE indique qu'un mail a été adressé le 2 juin à l'APE proposant des activités pour la période. Les représentants de l'APE disent ne pas l'avoir reçu. Mme DELALANDE ajoute que les professeurs ont déposé sur Pronote des propositions d'activités pédagogiques en relation avec leurs disciplines.

Mme la Proviseure procède ensuite à la lecture de la réponse de la Mme la Rectrice au courrier adressé par les élus de l'APE concernant le recensement des élèves absents pendant la période de Ramadan, et plus particulièrement le jour de l'Aïd-el-Fitr. Des échanges s'engagent sur l'envoi du message, émanant du Ministère de l'éducation. Une demande d'annulation émanant du DASEN a immédiatement été adressée aux établissements. La lutte contre l'absentéisme est une priorité, mais les représentants des parents d'élèves rappellent qu'elle n'est pas à mener en lien avec les fêtes religieuses. La direction du collège n'a pas répondu à ce questionnaire.

Clôture du CA

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 18h30.